MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Plannification écologique du système de santé

Clara MOURGUES

Direction Générale de l'Offre de Soins

5ème rencontre
Paris, le 07/10/2026

PharmAppr@M

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ

5ÈME RENCONTRE PHARMAPPROM

CLARA MOURGUES | CHEFFE DE PROJET

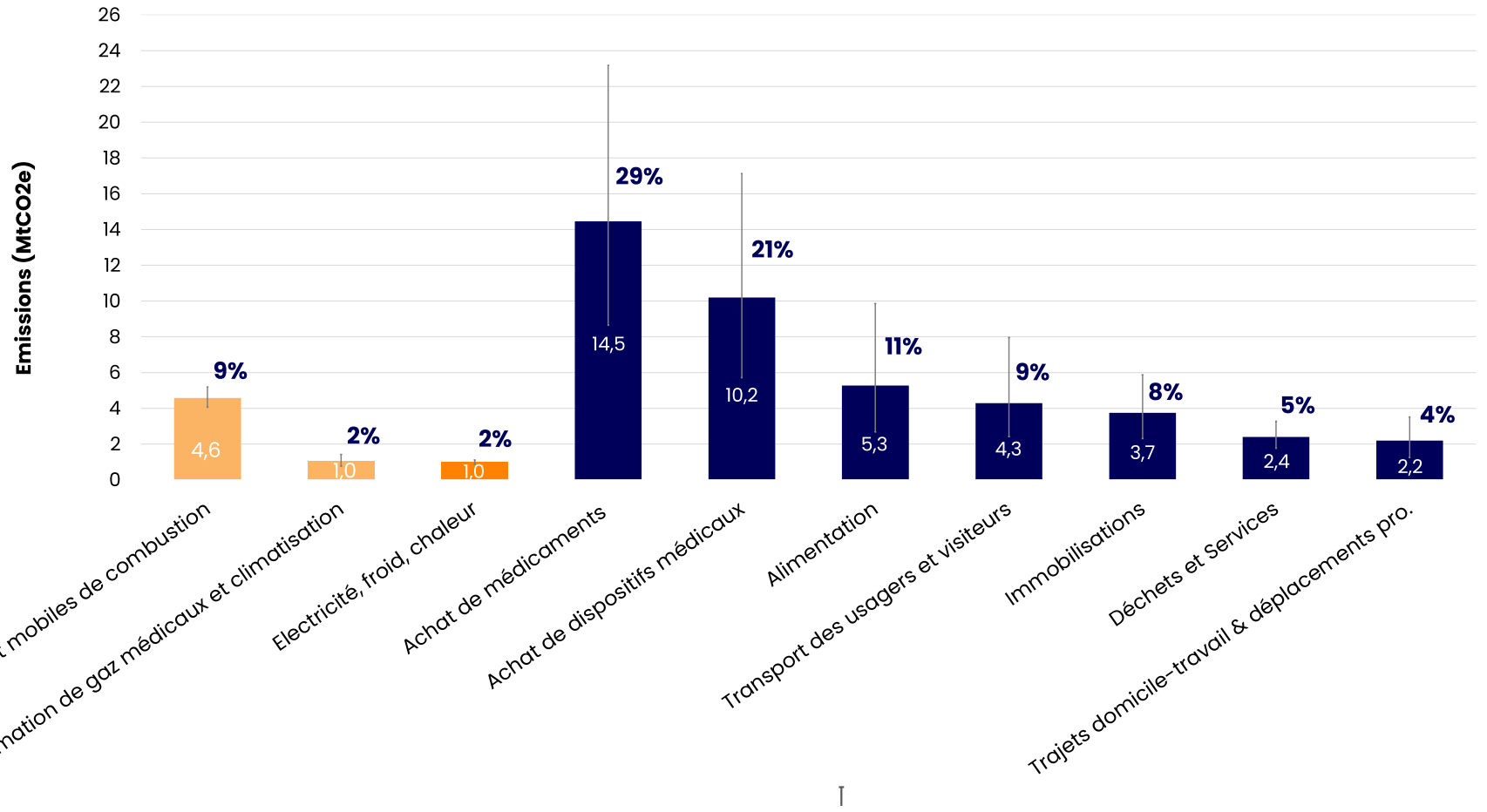
Santé et climat : une relation très



Le secteur de la santé réchauffe le climat

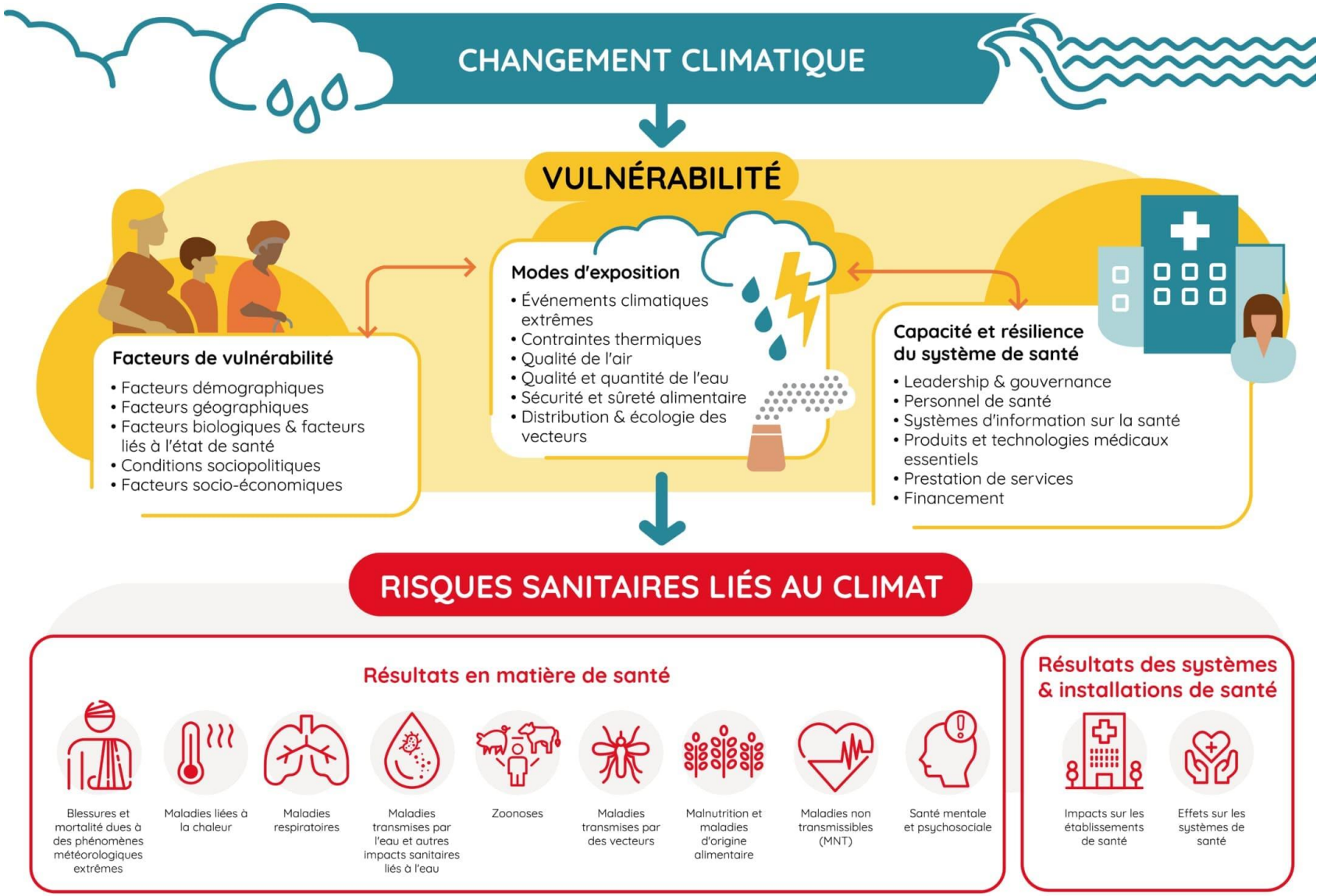
8 %

De l'empreinte carbone nationale



Source : The Shift Project

Le changement climatique, une menace pour le système de santé

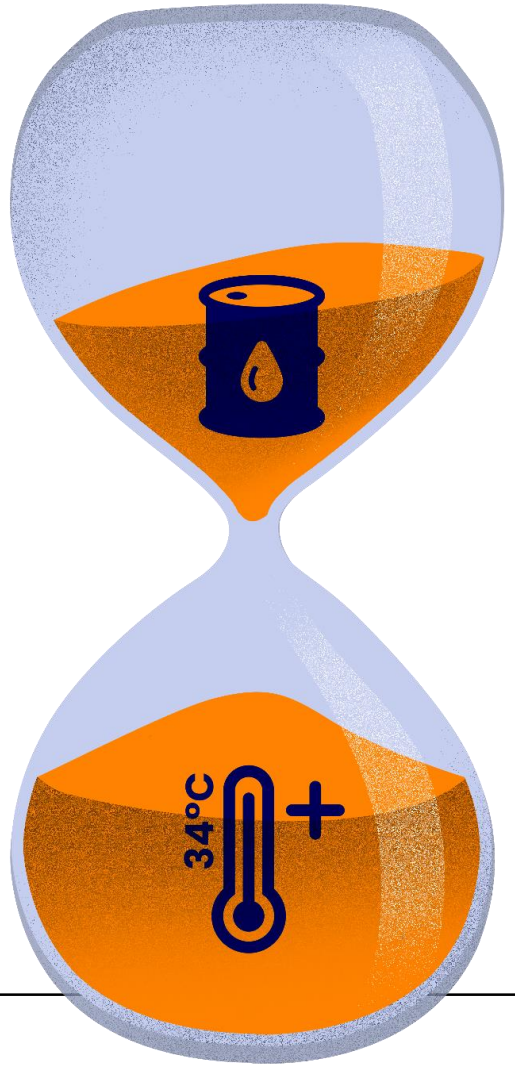


La double contrainte carbone

CLIMAT

Première contrainte

D'un côté, le changement climatique nous engage à **réduire nos émissions de gaz à effet de serre** pour réduire son intensité



ÉNERGIE

Seconde contrainte

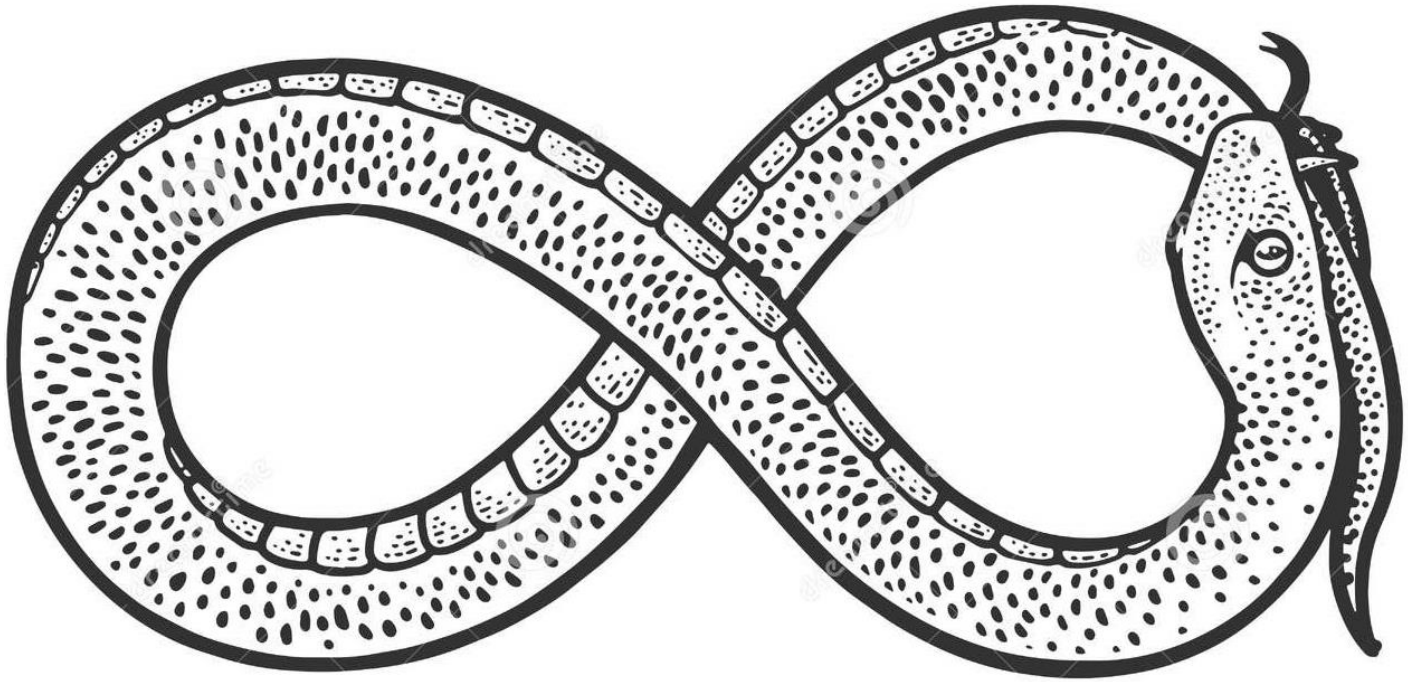
De l'autre, la contraction inéluctable de l'approvisionnement en énergie fossile nécessite de l'anticiper, donc de **réduire la consommation de pétrole et de gaz** de manière organisée, avant qu'elle ne diminue de force

Source : The Shift Project

💔 Un amour impossible 💔

Augmentation de la pression et des risques sur les services de santé

Impacts de l'environnement sur la santé



Besoin accru en ressources matérielles et énergétiques

Augmentation de la pression et des risques sur les environnements et le climat

Source : The Shift Project

Les Outre-mer en première ligne

La double contrainte carbone y est amplifiée : plus exposés aux aléas, plus dépendants des flux

Plus exposés

- **Cyclones plus intenses :** Irma (2017), Chido à Mayotte (déc. 2024)
- **Épidémies vectorielles :** dengue, chikungunya
- **Submersion marine** et recul du trait de côte
- **Chaleur, sécheresses** et crises de l'eau

Plus dépendants

- **Produits de santé** quasi intégralement importés, à plusieurs milliers de km
- **86 %** de l'énergie consommée en Guadeloupe est importée (2024)
- **81 %** de cette consommation repose sur les énergies fossiles
- **Fragilité des chaînes :** délais, ruptures, péremptions

≈ ×28

Une électricité bien plus carbonée

594 gCO_2e/kWh en Guadeloupe contre 21 g en métropole (2024)

→ *Chaque kWh économisé en Outre-mer évite bien plus d'émissions*

Sources : OREC Guadeloupe / Synergîle, bilan énergie 2024 ; RTE, bilan électrique 2024

LA FEUILLE DE ROUTE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

La feuille de route de planification écologique du système de santé



- Objectif : contribuer à la **réduction de 5 % par an** les émissions de gaz à effet de serre nationale
- Une **soixantaine d'engagements** pris par le gouvernement, autour de 8 axes d'actions prioritaires
- **La task force** interministérielle

Pour en savoir plus : https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/planification-ecologique-en-sante/

La planification écologique du système de santé

- Bâtiment & énergie
- Industries & produits de santé
- Achats durables & Alimentation
- Soins éco-responsables
- Formation & recherche
- Mobilités
- Numérique
- Déchets

Pilotage et gouvernance

Pilotage

Renforcement du réseau de **Conseillers en transition énergétique et écologique en santé**

153 CTEES & 17 coordinateurs régionaux

- Depuis 2022, 35 millions d'€ engagés
- baisse d'environ 6 % des consommations énergétiques en 2024
- 80 millions d'€ par an de dépenses énergétiques évitées selon l'IGAS



Crédit photo : Anap

Lancement d'un nouvel AMI en février 2026

- Prolongation du financement de 14 postes de coordinateurs
- **80 nouveaux postes en 2026**
- **6 millions d'€/an pendant 3 ans**

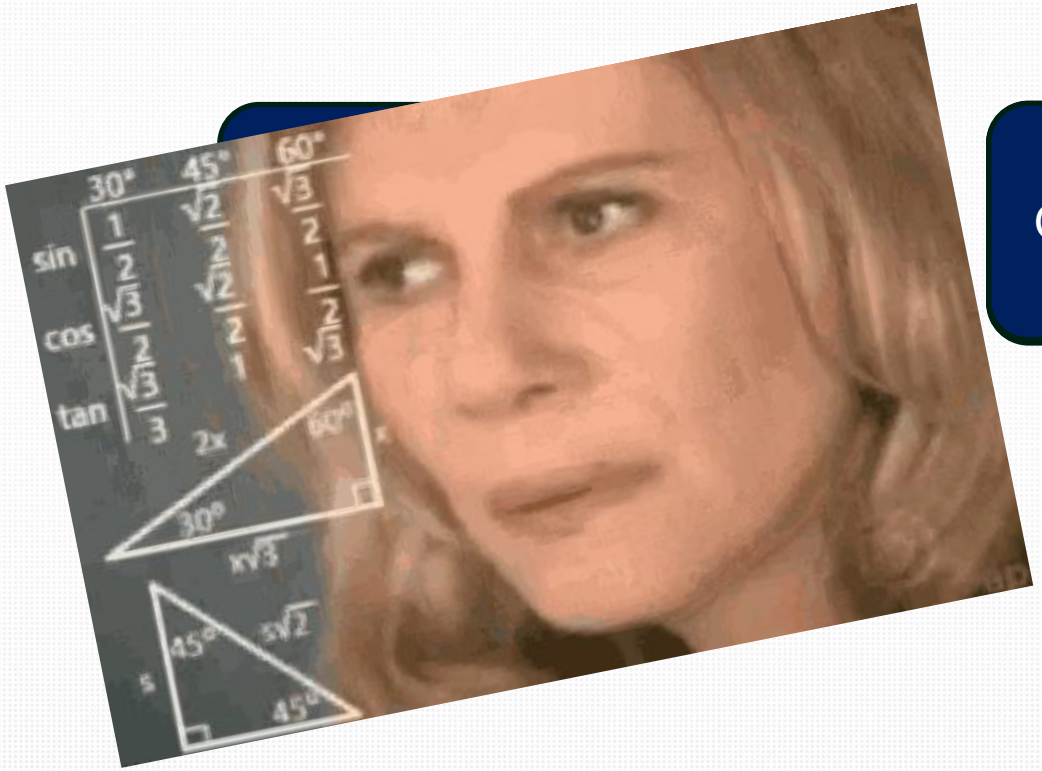
2 postes de coordinateurs régionaux
- La Réunion et Mayotte (1)
- Antilles et Guyane (1)

5 postes de CTEES
- La Réunion et Mayotte (3)
- Guyane, Martinique ou Guadeloupe (2)

Transition écologique des industries et produits de santé

Comment réduire les émissions des produits de santé ?

Émissions des produits de santé



Quantité de produits

Transition écologique des industries et produits de santé

Comment réduire les émissions des produits de santé ?



Transition écologique des industries et produits de santé

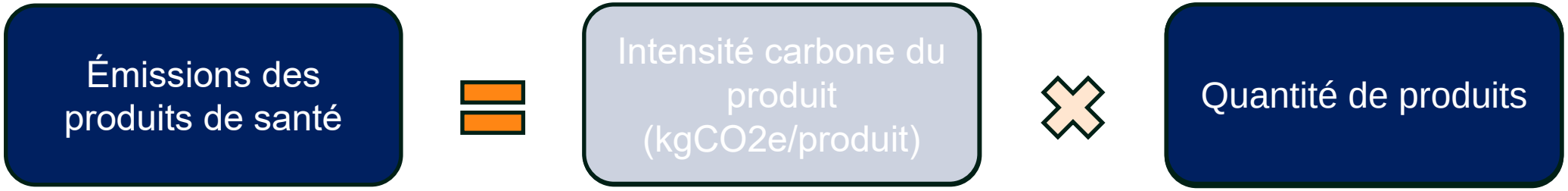
- Économie circulaire
  - Remise en bon état d'usage DM, réemploi des aides techniques
  - Retraitement DM à usage unique
- Réduction des volumes de produits de santé non utilisés
  - Bon usage, déprescription
  - Redispensation des médicaments
  - Dispensation à l'unité
- Etc.

Transition écologique des industries et produits de santé

Comment réduire les émissions des produits de santé ?

Émissions des produits de santé = Intensité carbone du produit (kgCO2e/produit) × Quantité de produits

Comment réduire les émissions des produits de santé ?



Les produits de santé représentent 60% des achats au sein des établissements de santé :

- 12 milliards pour les médicaments
- 9 milliards pour les DM

depuis août 2026 un critère environnemental est obligatoire pour la sélection des offres des acheteurs publics

Les fournisseurs mentionnent leurs propres méthodologies dans leurs offres, pas toujours étayées scientifiquement

Construction d'une méthodologie nationale

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des Entreprises

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'offre de soins

Direction générale de la santé

Direction de la sécurité sociale

SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Maladie

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Construction d'une méthodologie nationale

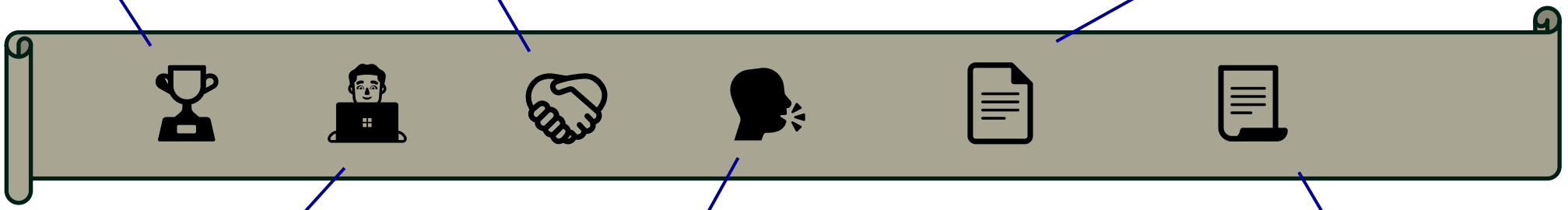


Sélection d'un prestataire 2023 ☑

EcovaMed

Échanges avec les acheteurs et les fournisseurs
1er semestre 2024 ☑

Publication de la méthodologie février 2025 ☑

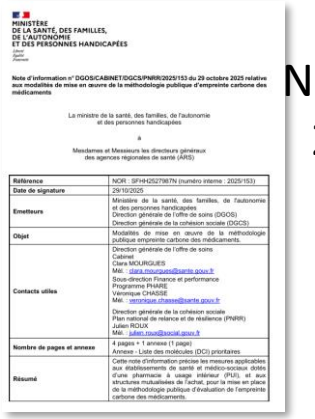


Élaboration de la méthodologie 2023-2024 ☑

Consultation publique été 2024 ☑

Consultation note d'information été 2025 ☑

Les prochaines étapes


MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Note d'information n° DGOS/CABINET/DGCS/PNRR/2025/153 du 29 octobre 2025 relative aux modalités de mise en œuvre de la méthodologie publique d'empreinte carbone des médicaments

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

À

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (ARS)

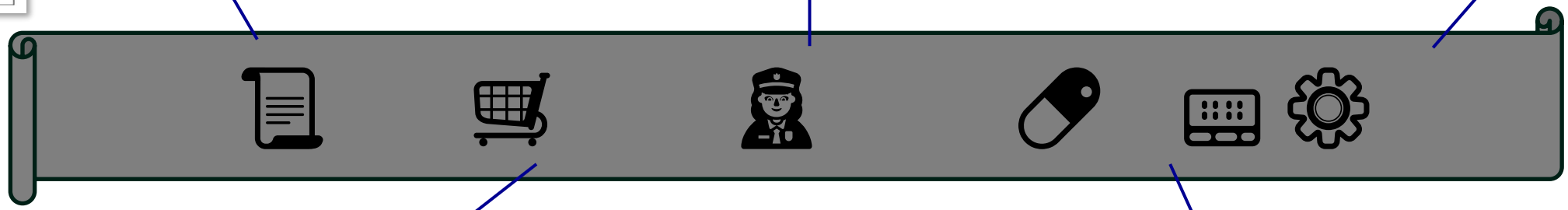
Référence	NOR : SFHH2527987N (numéro interne : 2025/153)
Date de signature	29/10/2025
Emetteurs	Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées Direction générale de l'offre de soins (DGOS) Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
Objet	Modalités de mise en œuvre de la méthodologie publique empreinte carbone des médicaments.
Contacts utiles	Direction générale de l'offre de soins Cabinet Clara MOURGUES Mél. : clara.mourgues@sante.gouv.fr Sous-direction Finance et performance Programme PHARE Véronique CHASSE Mél. : veronique.chasse@sante.gouv.fr Direction générale de la cohésion sociale Plan national de relance et de résilience (PNRR) Julien ROUX Mél. : julien.roux@social.gouv.fr
Nombre de pages et annexe	4 pages + 1 annexe (1 page) Annexe - Liste des molécules (DCI) prioritaires
Résumé	Cette note d'information précise les mesures applicables aux établissements de santé et médico-sociaux dotés d'une pharmacie à usage intérieur (PUI), et aux structures mutualisées de l'achat, pour la mise en place de la méthodologie publique d'évaluation de l'empreinte carbone des médicaments.

Note d'information
29 octobre 2025 ☑

Organisation du dispositif de vérification
Fin 2026

cofrac

Plateforme de données d'empreinte carbone des produits de santé - 2027



Méthodologie dans la clause d'exécution dans certaines consultations 2026 ☑

Mise à jour de la liste des médicaments prioritaires
Fin 2026

La méthode : une étude du berceau 👶 à la tombe 💀

Analyse du cycle de vie du médicament

Les intrants

- Matières premières : ingrédients, réactifs, solvants…
- Services: maintenance, IT…
- Utilités : énergie, eau, azote…
- Infrastructures : usines, entrepôts
- Utilités : énergie, eau, azote…

Activités

- Du fabricant et de ses fournisseurs de rang 1
- L'ensemble des activités de production…
- ..du médicament…
- …de ses ingrédients…
- …et conditionnements

Déchets et co-produits

- Déchets générés à chaque étape du cycle de vie

Distribution & stockage

- Tous les transports
- entre les entrepôts, les usines
- La pharmacie ou la PUI

Transition écologique des industries et produit de santé

- **Score carbone médicament** publié en 2025
- Note d'information qui encourage les acheteurs à utiliser le Score carbone médicament dans leurs marchés

- Création d'un **Score carbone DM**
  - Consultation sur la méthodologie jusqu'au 16 octobre sur le site de la DGE



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
Égalité

Alimentation

- Décret interdisant les contenants alimentaires en plastique dans les services accueillant des enfants et des femmes enceintes publié le 28 janvier 2025

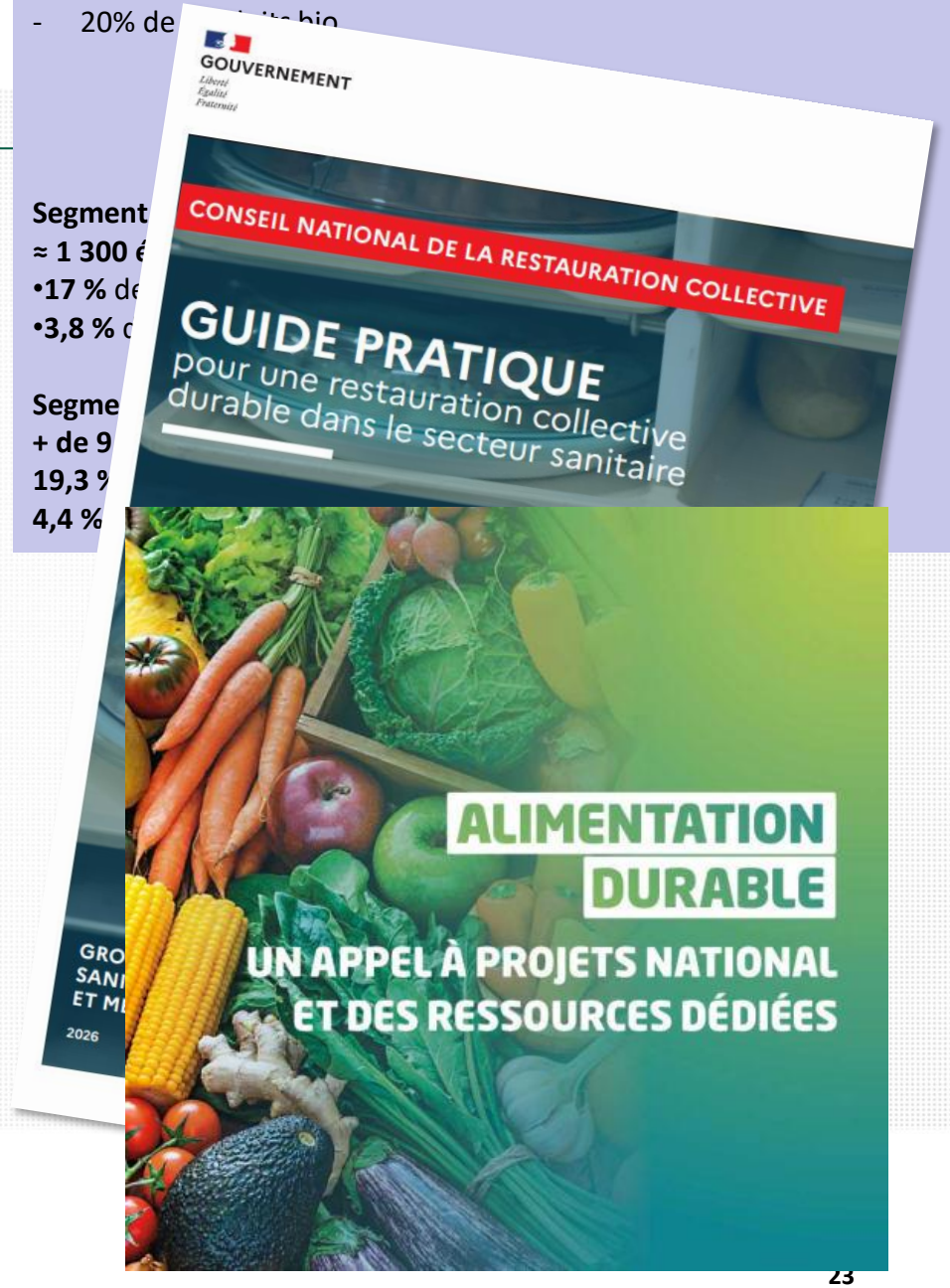
- **Création du GT santé et médico-social au sein du CNRC**, pour accompagner les acteurs dans l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM
  - Guide pratique pour une restauration collective durable en établissement accueillant des personnes âgées
  - Guide pratique pour une restauration collective durable dans le secteur sanitaire

- **AAP Alimentation durable à l'hôpital : 1 million d'€ pour 24 projets lauréats** - **Pas de candidature en Corse, Guyane, Guadeloupe, Martinique et à Mayotte**
  - Amélioration de la qualité et de la durabilité des repas et structuration des filières d'approvisionnement ;
  - Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
  - Diversification des sources de protéines et développement du menu végétarien ;
  - Réduction de l'usage des plastiques alimentaires

Objectifs EGALIM :
- 50% de durables et de qualité
- 20% de [illegible] bio

Segment
≈ 1 300 é
•17 % de
•3,8 % d

Segme
+ de 9
19,3 %
4,4 %



Soins éco-responsables

Inciter, identifier, valoriser, diffuser les bonnes pratiques et leur organisation puis renforcer leur évaluation (en lien avec la HAS et les sociétés savantes)

- Questionnaire de recensement des pratiques
- Déployer les bonnes pratiques : plateforme Anap
- Sobriété, pertinence des soins et parcours de soins

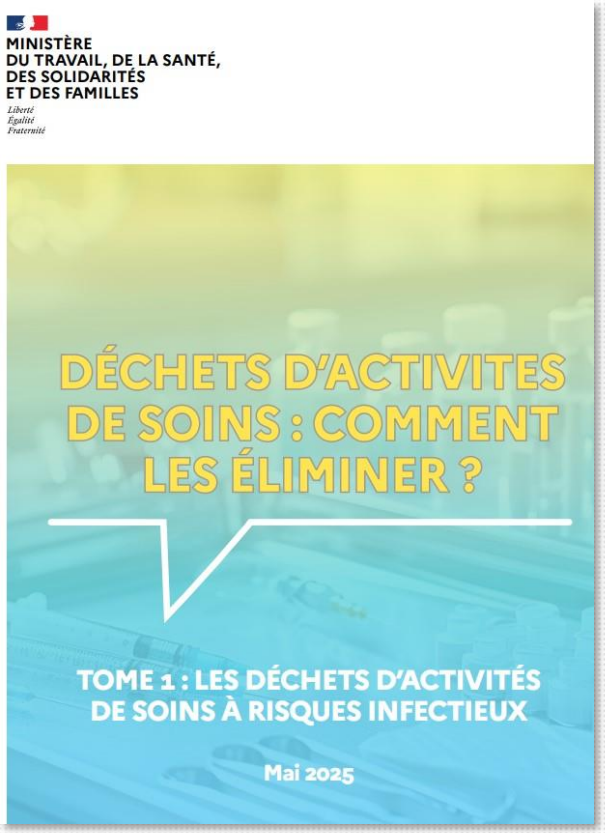
Perspectives

- Développer et renforcer les évaluations de pratiques : à mener avec les experts, la HAS, ...
- Renforcer l'engagement du secteur médico-social
- Recueillir les besoins d'évolutions réglementaires nécessaires
- Faire une revue de la littérature internationale



Limitation et valorisation des déchets

- Nouvelle version du Guide DASRI pilotée par la DGS et la DGOS publié le 9 juillet
- Développer des circuits d'économie circulaire et favoriser le réemploi et la réutilisation
- Expérimentation sur la dématérialisation de certaines notices de médicaments



Formation & recherche

Formation

Formation des dirigeants des établissements publics de santé depuis juillet 2023 : l'**ANAP** a formé 136 trios de tête de GHT soit **461** dirigeants formés via la Master Class « *Impulser sa transition écologique* »

EHESP missionnée pour créer un module de **formation pour 6 500 professionnels encadrants de la Fonction publique hospitalière** via convention quadripartite DGOS/ARS Bretagne/CHU Rennes

- **Lancement du DE « Transition écologique en santé : agir et former »**
- **Plateforme formation à la transition écologique en santé : https://formation.tes.ehesp.fr**
  - un socle commun de connaissances sur la transition écologique en santé à destination des professionnels de santé ;
  - un module « Déployer des soins écoresponsables dans son service » ;
  - très prochainement, un module destiné aux responsables de centres de formation en santé.



Crédit photo : APHM

Recherche

Inciter les communautés de recherche à proposer des projets portant sur l'impact environnemental des soins et du système de soins

Pour tous les programmes de recherche sur les soins et l'offre de soins de la DGOS :

- Éligibilité de projets s'intéressant à l'impact environnemental du système de soins
- Valorisation des projets ayant conduit une analyse de l'impact environnemental de leur projet de recherche et de sa construction
- 15 projets soutenus depuis 2023

L'EHESP met à disposition de tous les professionnels de santé

Le socle commun de la transition écologique en santé

Un parcours e-learning gratuit et sans prérequis de 6 à 8 heures, en 3 parties.

Accessible en formation initiale comme continue, réalisable quand vous le voulez, au rythme de votre choix.

Sa réalisation donne lieu à la délivrance d'une attestation et vous permet d'intégrer la communauté de l'EHESP.

1 Les symptômes
2h

- Symptômes du système Terre
- Symptômes humains, individuels et collectifs
- Symptômes sur le système de santé

2 Le diagnostic
2h

- Le caractère systémique de ces enjeux
- Déterminants de santé et systèmes
- Identifier les causes profondes
- L'empreinte du système de santé

3 Le traitement
2h30

- Différence entre anticipation et réaction
- Sur quoi agir ?
- Stratégie de décarbonation du système de santé
- Prévention et promotion de la santé
- Adaptation au changement climatique
- Gouvernance et indicateurs

formation.tes@ehesp.fr

→ Suivez le parcours ici : https://formation.tes.ehesp.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN SANTÉ

(EHESP) École des hautes études en santé publique

Université de Rennes

On a zappé un truc je crois ?!

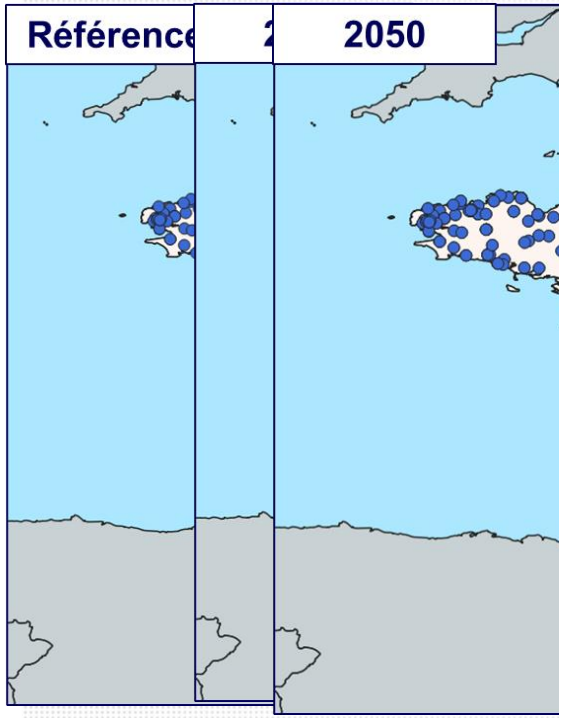


MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

Liberté
Égalité

Adaptation et résilience au changement climatique

S'adapter à une France à +4 °C



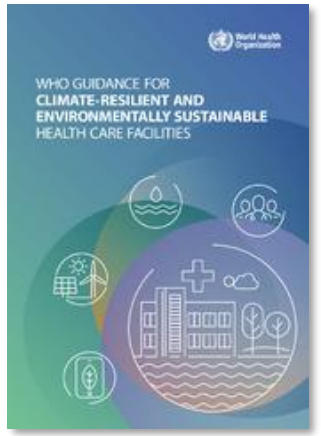




Exposition des établissements c

Source : Baptiste Verneuil pour EHESP, référence DRIAS2020-EXPLORE2

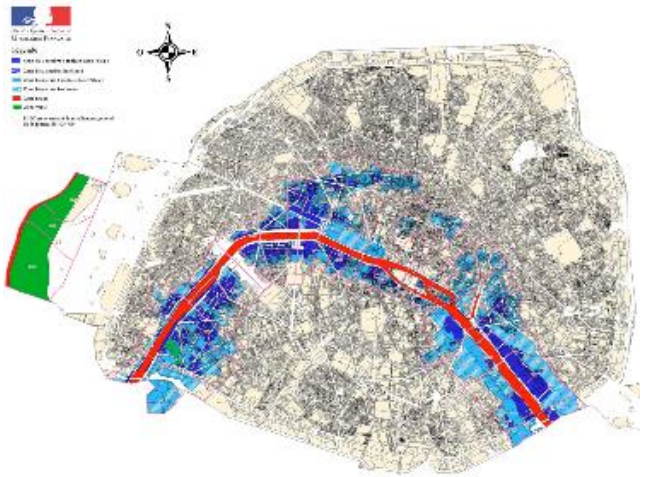
Source : ANAP, DGPR



Adaptation et résilience au changement climatique

By failing to prepare, you are preparing to fail (B. Franklin)

1. Quelles sont les menaces ?



- Inondations
- Feux de forêt
- Canicules
- Épidémies
- Événements extrêmes

2. Quels sont les risques ?



3. Quelle réponse ?

- Prévention (réduction de l'aléa)
- Planification et ciblage
- Préparation (réduction de la vulnérabilité)
- Protection

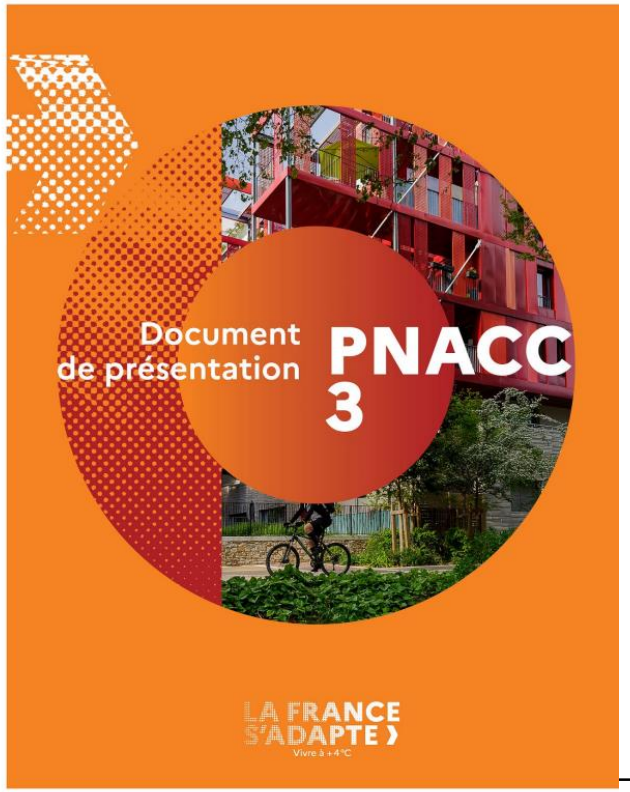
MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'offre de soins

S'adapter à une France à +4 °C

Troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



52 mesures, 200 actions concrètes, pour :

- adapter tous les territoires et tous les secteurs
- protéger la population et de construire la résilience de la société.

Basé sur une trajectoire de réchauffement : +2 °C en 2030, +2,7°C en 2050 et +4 °C en 2100

Plusieurs mesures sur la santé :

- Mesure 16 : Développer l'approche « Une seule santé » pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique
- Mesure 17 : Renforcer la surveillance et les connaissances sur les impacts du changement climatique sur la santé
- **Mesure 29 : Accompagner les conséquences du changement climatique sur notre système de santé**

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'offre de soins

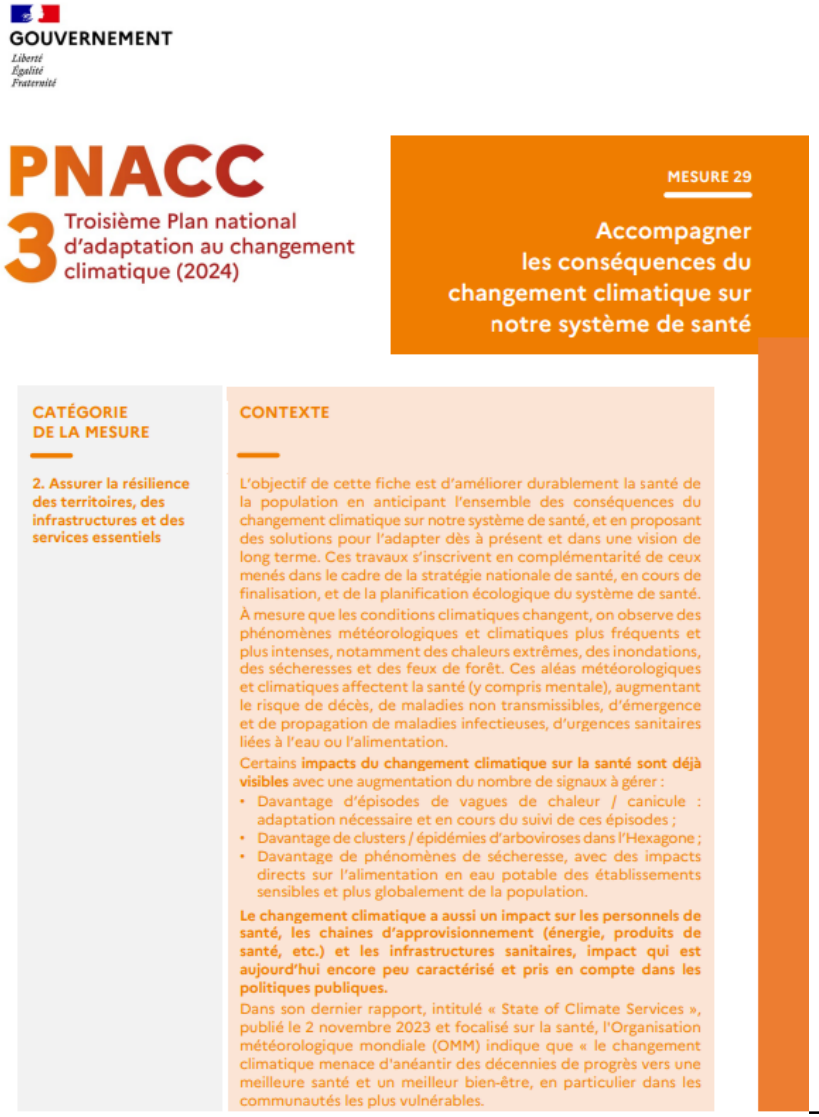
S'adapter à une France à +4 °C

La mesure 29 du PNACC-3

<u>Deux actions</u> :

1. Lancer une étude prospective sur les conséquences du changement climatique sur notre système de santé et les moyens et recommandations pour l'adapter et assurer la continuité de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire.

2. Planifier l'adaptation au sein de chaque établissement sanitaire et médico-social et chaque territoire.



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

PNACC 3
Troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (2024)

MESURE 29

Accompagner les conséquences du changement climatique sur notre système de santé

CATÉGORIE DE LA MESURE

2. Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels

CONTEXTE

L'objectif de cette fiche est d'améliorer durablement la santé de la population en anticipant l'ensemble des conséquences du changement climatique sur notre système de santé, et en proposant des solutions pour l'adapter dès à présent et dans une vision de long terme. Ces travaux s'inscrivent en complémentarité de ceux menés dans le cadre de la stratégie nationale de santé, en cours de finalisation, et de la planification écologique du système de santé.

À mesure que les conditions climatiques changent, on observe des phénomènes météorologiques et climatiques plus fréquents et plus intenses, notamment des chaleurs extrêmes, des inondations, des sécheresses et des feux de forêt. Ces aléas météorologiques et climatiques affectent la santé (y compris mentale), augmentant le risque de décès, de maladies non transmissibles, d'émergence et de propagation de maladies infectieuses, d'urgences sanitaires liées à l'eau ou l'alimentation.

Certains **impacts du changement climatique sur la santé sont déjà visibles** avec une augmentation du nombre de signaux à gérer :

- Davantage d'épisodes de vagues de chaleur / canicule : adaptation nécessaire et en cours du suivi de ces épisodes ;
- Davantage de clusters / épidémies d'arboviroses dans l'Hexagone ;
- Davantage de phénomènes de sécheresse, avec des impacts directs sur l'alimentation en eau potable des établissements sensibles et plus globalement de la population.

Le changement climatique a aussi un impact sur les personnels de santé, les chaines d'approvisionnement (énergie, produits de santé, etc.) et les infrastructures sanitaires, impact qui est aujourd'hui encore peu caractérisé et pris en compte dans les politiques publiques.

Dans son dernier rapport, intitulé « State of Climate Services », publié le 2 novembre 2023 et focalisé sur la santé, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) indique que « le changement climatique menace d'anéantir des décennies de progrès vers une meilleure santé et un meilleur bien-être, en particulier dans les communautés les plus vulnérables.

199

Objectifs 2026

Publication d'une nouvelle feuille de route

- Agir aujourd'hui
- Anticiper demain
- Fédérer

→ Renforcer la territorialisation et la fédération de nos parties prenantes

→ Accentuer nos efforts sur l'offre de soins en ville

→ Accélérer sur l'adaptation au changement climatique



Et maintenant, avec les Outre-mer ?

Quatre portes d'entrée pour les acteurs ultramarins

S'appuyer sur les CTEES

2 coordinateurs régionaux et 5 CTEES financés en Outre-mer pour accompagner les établissements sur tous les axes

Candidater aux appels à projets

AAP Alimentation durable : aucune candidature en Guyane, Guadeloupe, Martinique et Mayotte. Les prochains appels doivent compter les Outre-mer

Partager vos retours d'expérience

Adaptation au changement climatique, logistique, gestion des aléas : vos pratiques nourrissent la prochaine feuille de route

Merci

Clara MOURGUES
Cheffe de projet
clara.mourgues@sante.gouv.fr

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES